



GUIDE D'UTILISATION LOGO « AS » APPELLATION DE SPÉCIFICITÉ

L'utilisation du logo AS est autorisée exclusivement pour les entreprises détentrices d'un certificat de conformité pour une appellation reconnue dans la catégorie *Appellation de spécificité*.

Ces entreprises doivent utiliser le logo AS sur l'étiquetage de leurs produits pour identifier l'appellation. L'étiquetage des produits au moyen du logo AS est réservé exclusivement aux produits certifiés conformes au cahier des charges d'une appellation de spécificité par un organisme de certification accrédité par le CARTV.

Elles peuvent également utiliser le logo à des fins de promotion ou d'identification de leur implication en tant qu'acteur de l'appellation et mettre ainsi de l'avant leur participation à la production du produit désigné par l'appellation AS.



4.03 - 201 boul. Crémazie Est
Montréal QC H2M 1L2 Canada
Tél.: 514.864.8999 - Téléc.: 514.873.2580
info@cartv.gouv.qc.ca www.cartv.gouv.qc.ca

MENTIONS LÉGALES

Le logo AS est une marque officielle du CARTV. Son utilisation est réservée exclusivement aux produits certifiés par l'organisme de certification selon les critères du cahier des charges de l'appellation AS.

Toute utilisation à des fins promotionnelles (dépliants publicitaires, site Web, etc.) par les entreprises bénéficiaires doit s'accompagner de la mention « Le logo AS est une marque officielle du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants. Tous droits réservés. »

Tout usage non autorisé est interdit et les contrevenants seront passibles de poursuites judiciaires sans autre avis ni délais.

COULEURS OFFICIELLES

PANTONE (PMS)



QUADRICROMIE (CMYK)



RGB



ZONE DE DÉGAGEMENT



La zone de dégagement a pour but de conserver l'impact visuel de l'identification visuelle. La zone de dégagement établie correspond à la largeur de la barre du "A"; elle doit être laissée autour de l'identification visuelle, peu importe son format. L'ajout de texte, de logos, de symboles ou de tout autre élément visuel dans le logo ainsi que dans la zone de dégagement est proscrit.

UTILISATION EN RENVERSÉ

SUR FOND NOIR



SUR FOND DE COULEUR



SUR PHOTO



FORMAT MINIMUM



Pour permettre une bonne lisibilité des éléments, une bonne qualité de reproduction et l'identification rapide du logo, les indications suivantes doivent être respectées.

Sa largeur ne doit jamais être inférieure à 15 mm, toutes proportions gardées. Il peut toutefois être réduit à 10 mm pour les petits emballages ou lors de son intégration dans une image de marque privée.

Il est strictement interdit d'altérer ou de déformer en tout ou en partie les éléments qui composent l'identification visuelle. La police de caractère, les couleurs et les proportions doivent être respectées en tous points.



GUIDE D'UTILISATION LOGO « AS » APPELLATION DE SPÉCIFICITÉ

IMPRESSION OFFSET

QUADRICHROMIE (CMYK)



as_cmyk.eps

PANTONE (PMS)



as_pms.eps

NOIR



as_noir.eps

IMPRESSION NUMÉRIQUE OU LASER

QUADRICHROMIE (CMYK)



as_cmyk.eps
as_cmyk.jpg

RGB



as_rgb.jpg

NOIR



as_noir.eps
as_noir.jpg

IMPRESSION JET D'ENCRE

QUADRICHROMIE (CMYK)



as_cmyk.eps
as_cmyk.jpg

RGB



as_rgb.jpg

NOIR



as_noir.eps
as_noir.jpg

UTILISATION SUR LE WEB

RGB



as_rgb.jpg

NOIR



as_noir.jpg

FLEXOGRAPHIE ET SÉRIGRAPHIE

Dans le but d'obtenir une impression de qualité ainsi qu'une bonne lisibilité, il est recommandé d'utiliser la version en noir. Voir au recto de ce guide.

QUADRICHROMIE (CMYK)



as_cmyk.eps

PANTONE (PMS)



as_pms.eps

NOIR



as_noir.eps

